

	CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2026	
	DÉLIBÉRATION MUNICIPALE n° DEL 2026-03	
	Nature de l'acte : 1.1 - Marchés publics	Conseillers municipaux En exercice : 10 Présents : 09 Votants : 09

Le 10/03/2026 à 19h45, les membres du conseil municipal de la commune de Belleverdoux convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le 04/03/2026, se sont réunis en session ordinaire, dans les locaux de la mairie, 412 route de la Fauconnière, sous la présidence de M. Pascal COURTOIS, Maire.

**Présents** : CAMPION Yves, COURTOIS Pascal, DROMARD Jean-Marie, FISCHER Julie, MAIRE Lucien, MATHIEU Christophe, MATHIEU-ZAKI Maryline, PANSARD Frédéric, PONCET Sandrine, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de dix membres.

**Procuration :**

**Absente excusée** : FOUCHER Sandrine

**Secrétaire de séance** : MATHIEU-ZAKI Maryline

**03 – TRAVAUX POUR LA MISE EN CONFORMITE DE L'ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE-  
ATTRIBUTION DES LOTS n°1 à n°9**

Lot n°1 : maçonnerie et VRD ; Lot n°2 : charpente bois et couverture  
 Lot n°3 : platerie et peinture ; Lot n°4 : serrurerie métallerie  
 Lot n°5 : menuiseries intérieures ; Lot n°6 : menuiseries extérieures  
 Lot n°7 : électricité et ventilation ; Lot n°8 : plomberie et chauffage  
 Lot n°9 : ascenseur élévateur

Monsieur le Maire rappelle qu'une procédure de consultation des entreprises a été lancée concernant les travaux pour la mise en conformité de l'accessibilité de la mairie.

La consultation était divisée en 9 lots

- Lot 01 : VRD Gros œuvre
- Lot 02 : Charpente bois
- Lot 03 : Plâtrerie - Isolation
- Lot 04 : Serrurerie - Métallerie
- Lot 05 : Menuiserie intérieure
- Lot 06 : Menuiserie extérieure
- Lot 07 : Electricité
- Lot 08 : Plomberie sanitaire – Ventilation
- Lot 09 : Ascenseur

L'annonce légale a été envoyée le 13/11/2025 pour parution dans le journal papier du PROGRES DE L'AIN le 17/11/2025.

La consultation a été mise en ligne sur le profil acheteur <https://marchespublics.ain.fr> le 17/11/2025 et la réponse électronique obligatoire sur ce même support.

Date limite de remise des offres le 12 décembre 2025 à 12H00.

### Lots 1 et 8

Pour le Lot 1, une seule offre a été remise par l'entreprise JACQUET SAS. A l'issue de l'analyse des offres, il s'avère que le montant de cette offre excède les crédits budgétaires alloués au marché. Aussi, cette offre a été déclarée inacceptable et a été éliminée. Le lot se trouve donc dépourvu d'offre.

Pour le Lot 8, aucune offre n'avait été remise.

Aussi, une nouvelle consultation a été lancée pour ces 2 lots.

L'annonce légale a été envoyée le 08/01/2026 pour parution dans le journal papier du PROGRES DE L'AIN le 12/01/2026.

La consultation a été mise en ligne sur le profil acheteur <https://marchespublics.ain.fr> le 12/01/2026 et la réponse électronique obligatoire sur ce même support.

Date limite de remise des offres le 4 février 2026 à 12H00.

A l'issue de cette 2<sup>ème</sup> consultation, aucune offre n'a été remise pour le Lot 8.

Aussi, comme l'autorise l'article R. 2122-2 du Code de la Commande Publique, il a été passé un marché sans publicité ni mise en concurrence pour ce Lot 8.

Le dossier de consultation a été transmis à l'entreprise SANI CLIM qui a remis une offre.

L'analyse des offres a été effectuée conformément aux critères affichés dans le règlement de la consultation et rappelés ci-après,

### **Pour tous les lots**

<b>Prix : 50 % :</b> <u>Note = (Pmin/Poffre) x 50</u>	<b>50/100</b>
<b>Valeur technique : Définition et appréciation du critère :</b> Sous-critère 1 : Compréhension du projet : décrire en quelques lignes les enjeux pour le lot concerné des travaux engagés par la mairie de Belleydoux. / 30 points Sous-critère 2 : Décrire l'organisation de l'entreprise et les moyens engagés pour le lot concerné pour assurer les travaux. /40 points Sous-critère 3 : Donner un planning précis des interventions pour le lot concerné en fonction du planning général. / 30 points	<b>50/100</b>

Monsieur Pascal COURTOIS, Maire, rappelle que les membres de la commission appel d'offre s'est réunie en date du 27 février 2026 pour la présentation du rapport d'analyse des offres concernant la mise en accessibilité de la mairie en présence de Monsieur CRAMETTE de l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain et de Monsieur PASDELOUP qui assure la maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité de l'accessibilité de la mairie.

A l'issu de la présentation effectuée par Monsieur PASDELOUP et Monsieur CRAMETTE, les membres de la commission ont validé à l'unanimité les montants des différents lots et ont accepté d'inscrire et voter l'attribution des lots du marché de travaux d'accessibilité de la mairie lors du conseil du 10 mars 2026.

Au vu du rapport d'analyse des offres avant et après négociation présenté par l'équipe de Maîtrise d'œuvre représentée par Monsieur PASDELOUP, le mandataire,

Sur la base de ces éléments,

Vu les articles L2121-29 et L2122-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande Publique,

Vu le rapport d'analyse des offres,

**Le conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE**

- D'attribuer les marchés comme suit :

Lot 01 : VRD Gros œuvre à l'entreprise CARMINATI pour un montant de 79 144,68 € HT

Lot 02 : Charpente bois à l'entreprise MARILLET CHARPENTE pour un montant de 32 054,78 € HT

Lot 03 : Plâtrerie – Isolation à l'entreprise SARL FERRO pour un montant de 58 863,86 € HT

Lot 04 : Serrurerie – Métallerie à l'entreprise DESA SERRURERIE METALLERIE pour un montant de 21 997,50 € HT

Lot 05 : Menuiserie intérieure à l'entreprise MENUISERIES DE L'AIN pour un montant de 9 900,00 € HT

Lot 06 : Menuiserie extérieure à l'entreprise DOY FRERES pour un montant de 14 000,00 € HT

Lot 07 : Electricité à l'entreprise DI PIETRO pour un montant de 14 383,05 HT


Lot 08 : Plomberie sanitaire – Ventilation à l'entreprise SANI CLIM pour un montant de 8 700,00 € HT

Lot 09 : Ascenseur à l'entreprise ARATAL pour un montant de 14 188,00 € HT

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés de ces lots et tous les actes contractuels y afférents nécessaires à leurs exécutions

- D'inscrire les crédits liés à ces dépenses au budget 2026 en dépenses d'investissement

Les signatures suivent au registre

<p><u>Nomenclature télétransmission :</u></p> <p>1.1 - Marchés publics</p> <p><u>Mesures de publicité :</u></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Télétransmis le 11/03/2026</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Affichée le 11/03/2026</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Certifiée exécutoire le 11/03/2026.</p> <p>Le Maire</p>  <p>Pascal COURTOIS</p>
---



Le Maire,



Pascal COURTOIS



**Acte à classer****DEL2026-03**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> <b>AR reçu</b> <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2026-03-11T10-44-05.01 ( MI268189502 )

Identifiant unique de l'acte : 001-210100350-20260310-DEL2026-03-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )Objet de l'acte : TRAVAUX POUR LA MISE EN CONFORMITE DE L'ACCESSIBILITE  
DE LA MAIRIE- ATTRIBUTION DES LOTS 1 A 9

Date de décision : 10/03/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DEL 2026-03-attribution des lots du  
marché de mise en accessibilité de la  
mairie.PDF](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes :

[PJ-DEL2026-03-  
RAPPORT ANALYSE  
OFFRES  
BELLEYDOUX.PDF](#)

Type PJ : 21\_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 11/03/26 à 10:44

Par COURTOIS Pascal

Transmis

Date 11/03/26 à 10:44

Par COURTOIS Pascal

Accusé de réception

Date 11/03/26 à 10:50

